



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## détenus

Question écrite n° 88604

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le nombre d'étrangers ou français d'origine étrangère incarcérés dans les prisons françaises. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'évolution du nombre dans les dix dernières années.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'administration pénitentiaire n'a pas de données statistiques sur les personnes incarcérées françaises d'origine étrangère. En revanche, l'administration dispose de données relatives aux personnes étrangères écrouées dans les prisons françaises. Depuis dix ans, la part des étrangers dans l'ensemble de la population écrouée est en diminution constante, passant de 28,5 % au 1er janvier 1996 à 20,5 % au 1er janvier 2006 en métropole et outre-mer. Au 1er janvier 2006, 12 191 personnes écrouées étaient de nationalité étrangère avec 149 pays représentés (contre 15 674 au 1er janvier 1996).

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88604

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 2006, page 2703

**Réponse publiée le :** 26 septembre 2006, page 10157